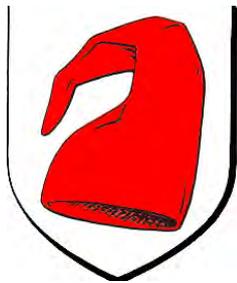




Téléphone : 03 88 70 72 47

Messagerie : mairie.uttwiller@wanadoo.fr
 Directeur de la publication :
 R.KOENIG, maire



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 13 novembre 2015, d'insoutenables images ont inondé nos écrans télé qui nous ont diffusé les effroyables tueries de Paris.

Cent trente de nos compatriotes ont été lâchement exécutés avec, de la part des assassins, un sang-froid glacial et une sauvagerie féroce.

A quelques jours de Noël, fête du pardon, de la lumière et du partage, le deuil et l'émotion étreignent encore nos esprits et cœurs. Nos pensées ne cessent d'aller vers ces vies et destins brisés de cette jeunesse ne dépassant pour la plupart guère les 30 ans.

Ces évènements marqueront à jamais l'histoire de la France.

Les secours et les forces de l'ordre ont accompli un travail extraordinaire, qu'ils reçoivent toute notre gratitude.

Enfin, adressons aussi notre soutien total à nos militaires engagés dans les différentes opérations de lutte contre le terrorisme. Face à cette barbarie je vous invite toutes et tous à rester unis et à éviter de tomber dans le piège de la stigmatisation et de la haine.

Plus que jamais la dignité de la nation s'impose et convient aux circonstances exceptionnelles que nous vivons.

Vive la République, Vive la France



Votre Maire
 Roland KOENIG

A gueder Rutsch es neya !

Le Maire, son adjoint et les membres du Conseil municipal vous adressent les meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de santé pour vous-même et pour tous ceux qui vous sont chers. Que l'année 2016 concrétise les projets qui vous tiennent à cœur.

Retrouvez-nous sur Internet

<http://www.uttwiller.fr>

13 novembre - les attentats à Paris

Notre modèle social a une nouvelle fois été pris à parti par ces attaques barbares perpétrées dans notre capitale.

En s'attaquant à la France, on s'en prend à un symbole édifiant de la Liberté, de la culture, du bien vivre et du vivre ensemble en paix.

Changer quelque chose à nos habitudes serait apporter pouvoir et convictions à ces extrémismes.

Nous avons voulu, à l'initiative de Édith, à notre manière rendre hommage à cette tragédie, chaque paroissien déposant une bougie devant l'autel de notre église, le dimanche 15 novembre lors du culte.





Ad'Ap—pour une meilleure accessibilité pour tous

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a prévu le principe d'une accessibilité généralisée au 1 janvier 2014. Malgré les travaux déjà réalisés et la dynamique enclenchée, l'objectif n'a pas été totalement atteint.

L'ordonnance du 26 septembre 2014 et ses textes d'application ont créé l'agenda d'accessibilité programmé (AD'AP) qui vient compléter cette loi. Cet agenda programmé constitue un engagement à procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un ou plusieurs ERP (établissement recevant du public) ou IOP (installation ouverte au public) dans le respect de la réglementation, dans un délai fixé, avec une programmation des travaux et des financements précis. Il est le seul moyen d'être en règle pour ceux qui n'ont pas satisfait à ces obligations après le 1 janvier 2015.

La date limite de dépôt d'un AD'AP est fixé au 27 septembre 2015. Au delà de cette date, les gestionnaires d'ERP (les maires

entre autres....) seront sanctionnables s'ils n'ont pas déposé une demande de report de délais, en vertu de l'arrêté du 27 avril 2015. Un report de délai a été accordé pour une durée de quatre mois par M. le préfet du Bas-Rhin.

Le 1 janvier 2015 étant la date limite prévue par la loi pour rendre accessible les établissements recevant public (ERP et IOP existants). L'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmé (AD'AP) va permettre à tous les gestionnaires et propriétaires de se mettre en conformité et d'ouvrir leurs locaux à tous.

L'AD'AP nous engage de réaliser les travaux nécessaires dans un délai de 1 à 3 ans pour nos ERP classés en catégorie 5, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Lors de la séance du 2 novembre le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'AD'AP de la commune.

Coup de jeune pour la « laiterie »

Le bâtiment a eu droit à une cure de jouvence, tout le monde l'aura constaté.

Il nous paraît important de préciser que ces travaux ont été entièrement financés par notre ASL locale, également utilisatrice des lieux.

Une association qui finance des travaux sur un bâtiment communal n'est pas bien courant, souvent c'est l'inverse qui se passe...

Nos plus vifs remerciements vont à Jaqui Hoff et son équipe.



Retrouvez-nous sur Internet
<http://www.uttwiller.fr>

L'Association Sport et Loisirs

L'ASL vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

L'Association Sport et Loisirs d'Uttwiller tiendra son assemblée générale le 30 janvier 2016 à 19 heures dans la salle communale de Uttwiller.

Pour participer à l'assemblée générale, veuillez vous inscrire auprès de M. Michel HOFF, 29A rue Principale, 67330 Uttwiller ou auprès de M. Jacqui HOFF, (03.88.89.90.17) avant le 20 janvier 2016.





Association foncière

L'Association Foncière d'Uttwiller a fait réaliser des travaux de réfection de chemins, comme vous aurez certainement pu le constater :

Le Herrenweg situé en limite de ban avec Menchhoffen, le Zapfenloch situé en limite de forêt avec le ban Communal de Obermodern.

Quoi que l'on puisse en penser, ces travaux étaient nécessaires et seront à un moment ou un autre au profit de tous.

Plus concrètement, et à ma demande, ces travaux ont pu être réalisés en collaboration avec les Associations Foncières voisines, les chemins étant situés en limite de ban communal.

A l'heure où nous voulons tous mutualiser pour économiser, on peut estimer ce projet en phase avec ces recommandations. Le projet Herrenweg sera financé à hauteur de moitié par les deux associations concernées.

Le projet Zapfenloch est financé pour la partie haute du chemin par notre association, l'élagage de la forêt et les travaux sur pont étant pris en charge par l'AF de Obermodern.

Je remercie vivement les AF concernées, en particulier leurs Présidents, M. Danner de Menchhoffen et M. Reichert de Obermodern, qui ont adhéré au projet sans hésitations.

Je souhaite également que chacun prenne la pleine mesure de l'effort accompli, vu les petits budgets des associations, respecter ces nouveaux ouvrages, sera le vrai gage de la durée de tenue dans le temps.

Le fossé Chemin de Menchhoffen a également été curé, il en avait grand besoin.

Je voudrais également citer les 2 Jean-Michel, Weil de Uttwiller, et Hatt de Wickersheim.

Donnant une suite favorable à ma demande, ils ont ainsi accepté de créer un drainage, lieu-dit « Ehlach », où résidait une poche humide à coté du chemin, suite à un ancien drainage non raccordé. Ce fait rendait le chemin instable. Le 1^{er} Jean-Michel réalisait les travaux à ses frais, le 2^{ème} Jean-Michel autorisait le branchement sur son réseau existant.

Cette réalisation met fin à ce problème récurrent depuis de trop longues années déjà.; un grand merci à tous pour cet engagement.

Toute suggestion sera bien évidemment la bienvenue, n'hésitez pas à m'en faire part.

Pierre SEENE, Président AF de UTTWILLER

L'Association Sport et Loisirs

La fête de la bretzel est l'évènement principal de la commune d'Uttwiller, mais également l'une des manifestations phares de l'été au pays de Hanau avec la fête folklorique d'Imbsheim.

Uttwiller est connu, grâce à cet évènement dans toute la région ancienne et nouvelle (Alsace - Champagne - Ardennes -Lorraine) et même en Allemagne. Pour le marché aux puces, tous les emplacements étaient occupés (205).

Pour cette 19ème édition, nous avons vendu 6200 bretzels salés et 1000 bretzels sucrés.



Plusieurs milliers de personnes sillonnèrent la commune.

Je remercie particulièrement tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette manifestation (la moitié de ces bénévoles n'habite pas la commune d'Uttwiller). Une partie des bénéfices de cette fête sera octroyée à la commune d'Uttwiller pour le ravalement des façades de l'ancienne laiterie (5 942,60 euros) et 50% du prix de revient du défibrillateur placé devant la mairie (848,45 euros).

Retrouvez-nous sur Internet

<http://www.uttwiller.fr>

par Alain ODEAU

L'école numérique à Uttwiller

L'école est désormais dotée d'un vidéoprojecteur interactif et de cinq ordinateurs portables.



Les anciens ordinateurs, installés il y a dix ans, étant soit hors service ou devenus obsolètes, il était temps de renouveler le parc informatique. La décision a été prise de rentrer dans l'ère moderne en remplaçant un des vieux tableaux par un tableau blanc et d'y adjoindre un vidéoprojecteur.

Cela permet à présent aux élèves de bénéficier de toutes les avancées pédagogiques et notamment l'utilisation des documents pré-

sents sur internet, avec une grande qualité et une utilisation plus étendue.



par Alain ODEAU

Séjour découverte à La Hoube

La classe des CE1/CE2 d'Uttwiller est partie à La Hoube du 09 au 14 février 2015. Le centre d'accueil des Aliziers où nous logions est moderne, confortable et situé dans un cadre calme, spacieux et agréable.

Au programme de ces 6 jours de vie en groupe : musique, danse, expression écrite, utilisation de l'outil informatique pour correspondre avec les parents. Nous avons construit, répété et présenté des saynètes musicales et dansé lors de la dernière soirée et avons également assisté à un spectacle musical proposé par un artiste lorrain.

La chance fut de notre côté car il avait neigé et le soleil s'installa sur les Vosges pendant tout le séjour (alors que le brouillard enveloppait durablement Uttwiller et la plaine d'Alsace). Les enfants ont ainsi pu luger et randonner à travers les étendues blanches des alentours de la Hoube et du rocher de Dabo.



Je suis certain que ce fut un moment riche et épanouissant pour les élèves qui ont participé à ce moment.

Attention pour les fêtes de fin d'année les jours de collecte sont décalés, même s'ils ne sont pas fériés !

La collecte des ordures ménagères (**poubelle orange**) se fera ainsi **le samedi 19 décembre**.

La collecte sélective (**poubelle jaune**) se fera **le jeudi 24 décembre** 2015.





La fête du RPI

L'association des parents d'élèves « les Joyeux lutins » et l'équipe des enseignants ont organisé les portes ouvertes du RPI à Menchhoffen. Beaucoup de monde s'est déplacé à l'école pour assister aux prestations scéniques des élèves.

Ce fut également l'occasion de contempler les réalisations et le travail des différentes classes du regroupement puisque les écoles de Niedersoultzbach et d'Uttwiller

avaient déménagé une grande partie des productions des élèves pour les exposer. Les bénévoles de l'association avaient organisé un goûter et une tombola dans la cour de récréation; le bénéfice de cette manifestation financera les projets et sorties des différentes classes l'an prochain.

Je tiens à remercier tous les parents qui s'investissent sans compter et font vivre l'association.



par Alain ODEAU



Un spectacle émouvant sur la guerre 1914-18

Notre école d'Uttwiller a créé un spectacle sur la guerre 1914-18 et l'a présenté devant une salle comble au théâtre de Bouxwiller le vendredi 13 mars.

Les élèves ont ainsi pu étudier cette grande guerre et ses atrocités mais également en proposer une lecture artistique à travers chansons et lettres authentiques. Ils ont dansé et mimé avec leur corps mais aussi dit et crié avec leurs mots toute la douleur, l'horreur et le malheur qu'ont enduré ces soldats, ces familles, lors de ces cinq années de guerre.

L'émotion a été forte dans la salle et les jeunes acteurs ont été très applaudis.

Il faut remercier Louis Ziegler du TMG de Bouxwiller qui a guidé et mis en scène ce spectacle.



par Alain ODEAU

La Saint Martin

C'est à l'occasion de la Saint Martin, fête traditionnelle Allemande célébrant le partage et la lumière, que les enfants d'Uttwiller portants des lampions et accompagnés des parents ont défilé dans les rues du village.

A l'issue de cette promenade nocturne, les jeunes et leurs parents ont été conviés à un goûter chez Mme Sonia Donnenwirth organisatrice de la manifestation



par François TREVISAN

Chronique historique et patrimoniale

Lors de la dernière chronique, nous évoquions le renouvellement de la population à la sortie de la guerre de trente ans (1618-1648) dans le pays de Hanau et l'arrivée en grand nombre d'immigrés suisses. Cette population a certainement contribué à la renaissance de notre village, notamment grâce à la présence d'une bergerie seigneuriale, très attractive pour les éventuels bergers helvètes, mais elle a assurément laissé une empreinte à Uttwiller et dans les villages alentours.

Chaque subdivision géographique de notre région se caractérise notamment par une architecture de l'habitation traditionnelle particulière. Ainsi les maisons à colombage de l'Outre-forêt sont différentes de celles du Kochersberg qui elles sont très différentes des maisons du Sundgau.

Ainsi les fermes du Pays de Hanau ont leurs spécificités en terme d'architecture et d'agencement et ces spécificités locales sont dues à des immigrés suisse, la famille Schini. Cette famille de charpentiers établie à Zutzendorf a laissé son empreinte très nette sur un grand nombre de fermes et d'habitations aux alentours de Bouxwiller (presque chaque village possède encore un ou plusieurs exemplaires : Obermodern-Zutzendorf, Buswiller, Schalckendorf, Bosselhausen, Issenhausen, Niedersoulzbach... Uttwiller) voir plus au sud jusque dans le Kochersberg.

Quand est arrivée cette famille dans la région ? La majorité des maisons « Schini » visibles de nos jours datent du 18^{ème} et du 19^{ème} siècle. Ceci concorderait bien avec la vague d'immigration post 1648 mais plusieurs ouvrages et certains signes manifestes laissent penser que la ferme « s'jacobs » de Buswiller (17 rue principale) pourrait avoir été construite par les Schini en 1599. Ceci prouverait tout de même l'attractivité historique de notre région pour les habitants des territoires limitrophes.

Aucune autre famille de charpentier n'a ainsi signé ses œuvres et imposé son style, un style que l'on reconnaît aisément à certains traits bien particuliers rappelant parfois certaines constructions suisses : maisons hautes et assez étroites avec une prédominance du poutrage vertical lui

donnant une silhouette élancée, des losanges en tant qu'allèges de fenêtre, de nombreuses poutres moulurées et surtout un double balcon (rarement simple) de type loggia (balcon couvert) à balustres nombreuses, rapprochées et très sculptées généralement à base carrée (le seul balcon à balustres tournées est visibles au 56 rue principale à Buswiller) et à arc rampant double et enfin des consoles et autres pièces de bois portant une moulure typique.



Notre village a la chance de posséder une maison avec cette architecture remarquable situé au 38 place des sapins. Exploitation à cour fermée. Le logis et les étables, à pignon sur rue sont réunis par un corps de passage dans le respect de l'agencement classique des fermes du pays de Hanau. Cet exemplaire a été construit en 1839 pour les époux Iacob Baltzer et Margaretha Schnell, tous deux cultivateurs.



Le plan local urbanisme intercommunal (PLUi)

L'urbanisme est devenu une compétence intercommunale en 2015 et est désormais gérée par la Communauté de Communes du Pays de Hanau, cependant la commune, par délégation, continuera à délivrer les différentes autorisations d'urbanisme (permis de construire, - de démolir, - d'aménager, déclaration préalable,...).

Ce transfert de compétences n'a donc aucune répercussion au quotidien, l'interlocuteur unique en matière d'urbanisme reste la mairie.

Pourquoi ce transfert de compétence ?

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite "loi NOTRe" incite fortement à opérer ce transfert d'autant qu'elle impose aux communes un PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui pour nous remplacerait notre carte communale qui précise les zones constructibles et non constructibles.

Un PLU coûte approximativement 30 000 € à une commune et, pour faire simple, à pour objectif de définir les zones constructibles, aménageables agricoles et les « secteurs sauvegardés ». Aussi, au regard de cette obligation qui nous est faite d'avoir un PLU, et surtout du coût de sa mise en place, nous avons adhéré au PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui concernera toutes les communes de la ComCom, sera géré, mis en œuvre et financé par la Communauté de communes du Pays de Hanau.

Le plan de Paysage

La Communauté de Communes du Pays de Hanau a souhaité élaborer un projet de territoire pour sauvegarder et développer cette qualité de cadre de vie. Car au-delà de la protection de nos richesses, il s'agit également de permettre des évolutions choisies, plutôt que subies, face aux nouveaux enjeux : développement de l'habitat, de l'économie, des services et commerces, des infrastructures de transport et de communication,...

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), prescrit le 29 octobre 2015, traduira au fur et à mesure le Plan de Paysage en règlement d'urbanisme. Le Plan de Paysage en sera la trame, la colonne vertébrale qui guidera les choix d'aménagement et d'urbanisme au niveau de la ComCom et donc aussi d'Uttwiller.



Nous vous invitons dès à présent à donner votre avis et à suivre l'évolution du dossier sur le site internet de la ComCom. Il y aura bien entendu les travaux du Conseil municipal, des consultations et une enquête publique qui permettront de définir la nouvelle organisation du territoire de notre commune.

<http://www.cc.pays-de-hanau.com/fr/pp/plan-de-paysage.html>

et sur Facebook®, « Pays Hanau »



Agir ensemble pour la protection de la biodiversité

Le GORNA est un centre de soins pour la faune sauvage (oiseaux et mammifères) blessée, malade ou les jeunes animaux en détresse d'Alsace et de Lorraine.



Créé en 1983, et seul établissement de soins animaliers reconnu de mission d'utilité publique, le **Groupement Ornithologique du Refuge Nord Alsace (GORNA)** a pour but la sauvegarde de la faune sauvage.

Il assure la gestion et la logistique d'un centre de soins implanté à Neuwiller-lès-Saverne.

Son principal objectif est la remise en liberté des animaux en détresse qui lui sont confiés (avifaune et mammifères terrestres européens). Son rayon d'action s'étend au Bas-Rhin et à toute la Lorraine.

Malgré de très nombreuses actions de communication réalisées depuis nos 32 années d'existence, trop de personnes ignorent encore notre activité, dispensée gracieusement, et de nombreux animaux sauvages blessés ou en détresse ne bénéficient pas de soins appropriés.

Numéro d'appel d'urgence : 03 88 01 48 00.

(disponibles 7 jours/ 7, de 8h à 20h, y compris les jours fériés.)

En cas d'absence ponctuelle, un répondeur téléphonique est mis à disposition et les messages sont traités très rapidement.

Nous disposons également d'un site internet www.gorna.fr qui dispense des conseils en cas d'urgence.

Est-il vraiment nécessaire de nourrir les oiseaux l'hiver ?

Dans la nature, les animaux font partie d'un écosystème qui se doit de lutter contre la rudesse de l'hiver. En modifiant ces cycles et cette lutte ancestrale, on provoque sans le savoir des modifications alimentaires, comportementales... qui, à long terme, peuvent porter préjudice à des espèces entières !

Cependant, un petit coup de pouce de notre part peut être le bienvenu lors d'hivers particulièrement rigoureux : un bon nourrissage ne doit donc pas se substituer à la quête naturelle de nourriture mais simplement être un plus, « au cas où »...

Comment bien nourrir ?

Cette question paraît simple mais il s'agit ici pour nous de pouvoir enfin gommer toutes les idées reçues.

En effet, certains aliments sont DANGEREUX pour les oiseaux, voire TOXIQUES, alors qu'ils entrent dans notre consommation quotidienne. N'oublions pas que les animaux n'ont pas le même régime alimentaire que nous et de ce fait, pas la même tolérance vis-à-vis de certaines catégories d'aliments.

Une bonne alimentation est avant tout composée d'aliments naturels, que les oiseaux pourraient se procurer dans leur environnement en temps normal mais, qui, en raison de la période hivernale ou d'un mauvais temps persistant, se trouvent alors en quantité insuffisante pour répondre à leurs besoins.

Aliments à proscrire absolument :



le pain et les viennoiseries, tout aliment salé, les restes de table, le lait, le chocolat, les produits déshydratés (pulpe de noix de coco sèche...)



Plus d'infos sur Internet
<http://www.gorna.fr>



Découverte de la faune locale : le hibou moyen-duc

par François TREVISAN

Les amateurs de balades sur le banc d'Uttwiller auront remarqué le nombre important de rapaces diurnes (actifs uniquement le jour) : buses variables, faucons crécerelles, autours des palombes... dont la présence est très liée aux prairies qui forment une grande partie de notre paysage. La nuit tombée, ces oiseaux de proie laissent leur place à d'autres et en particulier au Hibou moyen-duc.

La concentration d'individus de cette espèce dans notre commune mérite que l'on s'y attarde.

Contrairement à nombre d'autres oiseaux, la population locale de hibou moyen-duc a la particularité d'être en majorité sédentaire. A la belle saison, dès la tombée de la nuit, vous aurez la possibilité de voir des individus isolés en vol ou perchés à l'affut sur des branches d'arbres et aussi fréquemment sur des faitières de maison ou dans certaines niches de façade.

La périphérie du village est à privilégier. Excellent chasseur, il est l'un des principaux régulateurs des campagnols et autres rats des champs.

La journée, l'observation est plus difficile hormis lorsque l'on tombe nez à nez avec un hibou au repos bien caché dans un arbre. Effectivement, son plumage en fait un vrai maître du camouflage lorsqu'il se fond dans la végétation et son immobilisme en journée le rend difficile à repérer. Si vous avez la chance de l'apercevoir, il est quasi impossible de se tromper.



Assis sur une branche, cherchez un oiseau d'une quarantaine de centimètre de haut au plumage brun et chamois, densément tacheté et rayé sur l'ensemble de son corps. La tête est grande et ronde, et pourvue de deux longues touffes s'apparentant à des oreilles.

Mâle et femelle ne sont dissociables que par les observateurs aguerris.

En hiver, la probabilité de voir le hibou moyen-duc n'est pas négligeable d'autant plus que des rassemblements dans des arbres sont visibles, plusieurs dizaines d'individus ayant déjà été observés simultanément dans le village.

Enfin, la particularité des rapaces nocturnes qui permet également leur différenciation est leur chant. Là aussi, le risque de

confusion est faible. Son chant classique est un « hou » répétitif entrecoupé d'une à deux secondes parfois plus qui porte très loin.

En cas de dérangement, le hibou peut pousser des cris stridents et en été les juvéniles poussent des cris « hiiiiii » très aigus.

Toutes ces particularités en font à la fois un oiseau très intéressant pour les observateurs et très utile pour notre environnement.



Repas « Pot au feu »



Une fois de plus nous nous sommes retrouvés ce premier dimanche de février autour d'un repas pot au feu.

D'année en année de nombreux habitants d'Uttwiller se retrouvent pour déguster ce délicieux mets, mais surtout pour partager un moment avec leurs familles et amis venant des alentours.

C'est toujours un plaisir de bavarder avec de vieilles connaissances, d'avoir du temps les uns pour les autres.

Entre le plat et le dessert le pasteur de la paroisse, Lilian Gerber, à l'aide d'un diaporama, a présenté très rapidement les activités et les événements marquant de la paroisse : montée en flambeau au Bastberg le samedi de Pâques, le culte mémorial du baptême et bien d'autres activités. Le point d'orgue de l'année 2014 ayant été les festivités des 400 ans de l'église protestante de Bouxwiller où des paroissiens d'Uttwiller ont aussi participé.



Un moment d'échanges intense.

Après cela nous avons pu apprécier les très bonnes pâtisseries offertes par les paroissiens. Tout ceci a bien fonctionné grâce à l'implication d'une équipe de bénévoles très efficace. Un grand merci à tous !

Rendez-vous est donné le premier dimanche de février 2016....

Marche du printemps



Cette année encore la traditionnelle marche du printemps s'est déroulée le dernier dimanche du mois d'avril.

Forte d'une cinquantaine de marcheurs, invétérés ou occasionnels, cette sortie a pour habitude de rassembler les habitants d'Uttwiller et de diverses communes voisines.

Le rendez-vous à été donné à la salle communale du village. Vers dix heures, sous la houlette de Michel Voltz, le

groupe s'en est allé pour un circuit pédestre d'une durée de deux heures.

Par une météo printanière, les marcheurs se sont dirigés vers Niedersoultzbach afin de se rendre à Bouxwiller, où ils ont sillonné le lotissement. Ils ont ensuite emprunté la piste cyclable et traversé le Reiherwald pour retourner à la salle communale de notre village par le chemin d'Ettendorf.

Après cette belle promenade, les participants se sont rendus à la place de la mairie où ils ont pu apprécier les grillades concoctées par les membres de l'ASL d'Uttwiller, organisatrice de cette journée.



Les bénévoles à l'œuvre...



Le défibrillateur automatique externe—DAE

Un peu de médecine : quels sont les principes de la fibrillation ?

La circulation du sang dans le corps humain est assurée par le cœur afin d'apporter aux cellules l'oxygène nécessaire à leur fonctionnement.

Le cœur est composé de quatre cavités qui sont alternativement remplies ou contractées, à la manière d'une pompe.

Ces mouvements du cœur sont commandés par de faibles signaux électriques réguliers.



A la suite de certaines conditions d'efforts, de maladies, de différents facteurs biologiques ou d'accidents, les signaux électriques pilotant le cœur peuvent se dérégler et commander des mouvements désordonnés et très rapides :

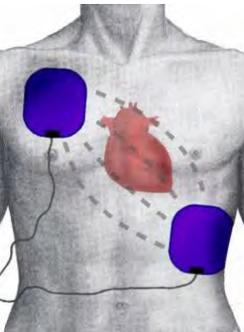
c'est la **fibrillation**.

Dans ces circonstances, le cœur n'assure plus sa fonction de pompage et les cellules de l'organisme sont détériorées par l'absence d'oxygène.

Des dommages irréversibles et la mort peuvent alors survenir très rapidement.

Lorsqu'un cœur est en fibrillation, on peut lui imposer de reprendre un rythme normal en lui envoyant un choc électrique de plusieurs milliers de volts. Ceci provoque une réinitialisation des influx électriques reçus par le cœur afin de lui permettre de retrouver un rythme qui lui permettra d'assurer à nouveau la fonction de pompage.

Ce choc est délivré par un appareil spécial, le **défibrillateur**, par l'intermédiaire de deux électrodes placées sur le corps de la victime en des endroits précis favorisant la traversée du cœur par le courant électrique.



Un peu de technologie, comment fonctionne un défibrillateur ?

Le défibrillateur comporte une batterie ou une pile spéciale lui assurant son autonomie électrique. Ses électrodes que l'on place sur la victime permettent dans un premier temps à l'appareil d'effectuer une

analyse de la situation cardiaque. En fonction du résultat de ce test, le défibrillateur détermine la marche à suivre et l'indique au secouriste par un message vocal, des témoins lumineux et/ou un écran d'affichage.

Par exemple, l'appareil peut indiquer de délivrer un choc (dont il calcule automatiquement les caractéristiques électriques) ou de commencer une réanimation cardio-pulmonaire. L'analyse de l'activité cardiaque se poursuit à intervalles réguliers par l'intermédiaire des électrodes afin d'adapter les gestes à effectuer.

Y-a-t-il un risque à utiliser cet appareil ?

Il n'existe pas de risque pour la victime car elle serait de toute façon condamnée si on n'effectuait aucun geste d'urgence.

Le défibrillateur détermine automatiquement la nécessité du choc électrique et son intensité. Ainsi, il ne délivrera pas de choc s'il perçoit que le cœur a un fonctionnement ne nécessitant pas ce traitement.

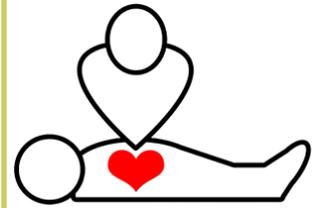
Faut-il être formé pour utiliser un défibrillateur ?

Contrairement à une idée répandue, l'utilisation d'un défibrillateur ne permet pas à elle seule de réanimer une personne.

En réalité, l'appareil complète et facilite les gestes de réanimation cardio-pulmonaire que l'on apprend lors des formations de secourisme. De ce fait, même si le décret du 4 mai 2007 indique que les défibrillateurs externes automatisés peuvent juridiquement être mis en œuvre par « toute personne », il est préférable que les utilisateurs aient reçu une formation pour pouvoir les manipuler efficacement.

L'utilisation du défibrillateur fait en effet partie d'un enchaînement d'actions que l'on doit connaître, depuis la découverte de la victime jusqu'à sa prise en charge par les services de secours.

Ces mesures peuvent paraître intuitives (par exemple **téléphoner au 15, au 18 ou au 112 en présence d'une personne faisant un malaise cardiaque**), certaines sont rappelées par le défibrillateur automatique (par exemple ne pas toucher la victime pendant le test d'activité cardiaque), d'autres enfin nécessitent la maîtrise de certains gestes (par exemple effectuer un massage cardiaque).



Les gestes qui sauvent

Pour se familiariser avec le défibrillateur (DAE) et s'initier à ces gestes qui peuvent sauver la vie, une séance de formation aura lieu fin janvier (date à confirmer) à Niedersoultzbach

La formation sera assurée par le Docteur Morelli du Centre de Secours d'Ingwiller et nos pompiers locaux.

Soyez nombreux à profiter de cette animation.

Nous vous informerons de la date de cette formation dès que nous en aurons confirmation.



État civil 2015

**Mariage**

7 janvier Vincent WENDLING
et Anémone REINHARDT

**Naissance**

26 janvier Jonas, Clément WEIL,
fils d'Emilie et Olivier WEIL

**Décès**

26 février Anne Marguerite MENCZEL née ACKERMANN
14 mars Marguerite RICHERT née DUDT-SCHERRER
12 décembre Robert SCHMITT

par Edith HAESSIG

Conférence des Maisons des Jeunes et de la



J'ai eu le plaisir de pouvoir accompagner nos jeunes à la conférence des MJC de France, étant bénévole à l'Animation Jeunesse du Pays de Hanau, et affectée à l'encadrement de la sécurité des jeunes pour cette sortie.

L'évènement se déroulant sur 3 jours, nous étions 200 personnes bénévoles pour le dit encadrement de 2500 jeunes.

Nous ne pouvions pas passer inaperçus, avec notre bracelet bleu, t-shirt bleu et chapeau orange.

Une première journée, jeudi, est dédiée à un rallye en ville, visite du Parlement, et soirée à l'Esplanade pour découvrir les Weepers Circus.

La deuxième journée, vendredi, réveil à six heures, contrôle et fouille pour tout le monde à l'entrée du Parlement par mesure de sécurité, accueil par Martin SCHULTZ, Président de Communauté Européenne, puis travail aux ateliers prévus.

A midi, déjeuner en 30 minutes, retour au Parlement jusqu'à 17 heures, et soirée au Rhénus pour concert « Grand Corps Malade », « The Bat Badgen » et « Dirty Deep »

La 3^{ème} journée, à 10 heures, vote dans l'hémicycle pour remise des prix, (les ateliers ont été évalués) avec tous les jeunes dans les gradins.

Panier déjeuner au hall Rhénus, puis retour à la maison.

Une sortie chargée en terme de planning, mais enrichissante pour moi.

J'ai été ravie d'avoir pu accompagner tous ces jeunes.